

Avenant n°3 à la Convention collective des Entreprises Techniques au service de la Création et de l'Événement du 21 février 2008 :

Article unique : négociation annuelle obligatoire :

Il est convenu entre les partenaires sociaux qu'à compter du 1^{er} avril 2012 la grille de salaires prévues au titre VII de la convention collective est réévaluée comme suit :

Niveau	Définition	Salaire Minimum Brut de Base Mensuel
Catégorie 1	Emplois ne nécessitant pas de compétence particulière et qui ne comportent pas de degré d'autonomie ou de responsabilité significatif.	1400€
Catégorie 2	Emplois qui requièrent un premier niveau de compétence, sans comporter de degré d'autonomie ou de responsabilité.	1533€
Catégorie 3	Emplois qui requièrent un premier niveau de compétence, ainsi qu'un faible degré d'autonomie et/ou de responsabilité.	1737€
Catégorie 4	Emplois qui requièrent un niveau confirmé de compétence, ainsi qu'un degré d'autonomie et/ou de responsabilité restreint.	1942€
Catégorie 5	Emplois qui requièrent un niveau confirmé de compétence, ainsi qu'un certain degré d'autonomie et/ou de responsabilité.	2146€
Catégorie 6	Emplois qui requièrent un bon niveau de compétence, ainsi qu'un degré d'autonomie et/ou de responsabilité mesuré.	2248€
Catégorie 7	Emplois qui requièrent un bon niveau de compétence, ainsi qu'un degré d'autonomie et/ou de responsabilité élevé.	2453€
Catégorie 8	Emplois qui requièrent un très bon niveau de compétence, ainsi qu'un degré d'autonomie et/ou de responsabilité très élevé.	2657€
Catégorie 9	Emplois qui requièrent un haut niveau de compétence, d'autonomie et/ou de responsabilité.	2862€
Catégorie 10	Emplois qui requièrent un haut niveau de compétence, ainsi qu'un très haut niveau d'autonomie et/ou de responsabilité.	3066€
Hors catégorie	Emplois inhérents au management général des entreprises du champ	

Fait à Paris, le 11 avril 2012

En neuf exemplaires

Signataires :

Pour les salariés :

Pour les employeurs :

CFDT F3C
Christophe Pauly



FICAM



CFE CGC
Pascal Louvet



CFTC *to Marcel Cayu*
selon FARES

CGT *pour le synpase de Radio MAS*

SYNPASE

Gilbert

CGT FO *FASAP - RENTAC*

~~CGT FO~~
SNTPCT